Unia à la croisée des chemins

Décisions politiques et mobilisation de la société civile

Ouiam MESSAOUDI

Analyse Esenca 2025

Ensemble pour l'égalité

Éditrice responsable : Ouiam MESSAOUDI

Siège social : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles
Accès public : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center :** 02 515 19 19
Numéro d'entreprise : 0416 539 873 • **RPM :** Bruxelles • **IBAN :** BE81 8778 0287 0124
Tél : 02 515 02 65 • esenca@solidaris.be • www.esenca.be

Avec le soutien de :

Introduction

La récente décision gouvernementale de réduire de 25 % le financement d'Unia, institution publique chargée de lutter contre les discriminations en Belgique, a suscité une vive inquiétude dans le secteur associatif et institutionnel. Cette coupe budgétaire fragilise un acteur essentiel de la défense des droits fondamentaux, dans un moment où les signalements de discriminations ne cessent de croître.

Dans un contexte où Unia voit ses moyens diminuer drastiquement, l'institution reçoit en parallèle un doctorat *honoris causa* décerné par l'UCLouvain Saint-Louis.

Ce prix, qui récompense des personnalités ou organisations ayant contribué de manière exceptionnelle à la justice sociale, souligne la reconnaissance académique et citoyenne d'un travail indispensable pour le vivre-ensemble, l'égalité et la lutte contre les injustices.

Ce contraste — affaiblissement institutionnel d'un côté, distinction honorifique de l'autre — met en lumière la tension entre discours symbolique et décisions politiques.

En tant qu'association engagée dans la défense des droits, Esenca s'inscrit pleinement dans cette analyse. Notre rôle de point d'appui Unia nous place au cœur du traitement des discriminations : accompagnement des personnes, relais des situations réelles vécues sur le terrain, contribution aux signalements, mais aussi attentes fortes quant à la production de données objectives, indispensables pour orienter et évaluer les politiques publiques.

Cette analyse examine les enjeux démocratiques, sociaux et institutionnels soulevés par cette décision, ainsi que les mobilisations qu'elle génère. Elle met également en lumière la responsabilité collective de garantir des outils solides pour protéger l'égalité et la justice à toutes et tous.

Un moment de rupture

L'annonce d'une réduction de 25 % des moyens consacrés à Unia - Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations - par l'accord de coalition gouvernementale 2025-2029, a provoqué un véritable émoi dans le secteur associatif et institutionnel.

Beaucoup d'acteurs associatifs et institutionnels s'inquiètent. Unia[1] est l'institution publique chargée de lutter contre les discriminations en Belgique : handicap, origine, âge, sexe, orientation sexuelle, conviction religieuse, pauvreté etc. autant de domaines où Unia intervient quotidiennement.

Cette coupe budgétaire dépasse la simple dimension financière, elle fragilise un outil essentiel de protection des droits fondamentaux dans un contexte où les signalements de discriminations augmentent chaque année[2].

[1] À propos d'Unia : https://www.unia.be/fr/a-propos-unia/vision-mission-et-valeurs
[2] Unia. www.unia.be

Cette décision gouvernementale envoie un message inquiétant à la société car l'enjeu dépasse le budget. Elle pose la question de la capacité de la société à garantir les droits fondamentaux et la justice pour toutes et tous.

Une mobilisation collective des conseils d'avis

Face à cette décision, plusieurs conseils consultatifs officiels, dont Esenca fait partie, se sont exprimés publiquement pour soutenir Unia. Ces conseils, organes publics indépendants chargés d'analyser les politiques et de représenter les personnes en situation handicap, témoignent de l'importance démocratique et sociale d'Unia.

Le Conseil supérieur national des personnes handicapées (CSNPH)

Dans l'avis 025/06[3] le CSNPH a pointé différents éléments critiques dont notamment :

- Une opposition totale à la réduction budgétaire jugée comme une coupe énorme et injustifiée
- La nécessite de rappeler le rôle indispensable d'Unia dans l'application de la Convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées[4]

Cette prise de position souligne l'importance d'Unia non seulement pour le suivi des plaintes individuelles, mais aussi pour la prévention et l'accompagnement des victimes dans une société complexe dont les politiques fragilisent beaucoup de publics.

Esenca est un point d'appui Unia, ce qui signifie que nous recevons, orientons et accompagnons des personnes confrontées à des situations de discrimination. Ce rôle de première ligne nous permet de contribuer au traitement de situations individuelles, mais également de nourrir Unia par des signalements issus du terrain, essentiels pour accompagner les personnes en situation de handicap et documenter la réalité vécue par la population.

Au-delà de l'aide individuelle, Unia apporte un regard plus large et analytique, fondé sur des données objectives, chiffrées et comparables dans le temps. Ce type de données manque cruellement dans le secteur, alors qu'il est indispensable à l'élaboration de politiques publiques ciblées et à l'évaluation de leurs effets concrets. C'est une des raisons pour lesquelles le rôle d'Unia reste indispensable.

[3] Avis n° 2025/06 du Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH) relatif à la réduction des moyens consacrés à Unia par l'accord de coalition gouvernementale 2025-2029.
Avis 2025/06 - Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées

[4] Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées. Convention relative aux droits des personnes handicapées | OHCHR

La Plateforme interfédérale des Conseils Handicap

Cette plateforme qui regroupe plusieurs conseils des entités fédérées a dénoncé une réduction brutale des moyens et rappelé l'importance des missions de prévention, de sensibilisation et de recherche. Sans ces actions, les discriminations structurelles restent invisibles et les personnes marginalisées continuent de subir des inégalités silencieuses.

Réduire les moyens d'Unia revient à limiter l'accès à la justice pour les groupes déjà les plus exposés aux inégalités. Leur soutien met en évidence une dimension citoyenne de vigilance : protéger les droits des plus vulnérables est une responsabilité collective et institutionnelle.

Cérémonie *Honoris Causa* : un contrepoint symbolique

Dans ce contexte, le prix *Honoris Causa*[5] attribué par l'UCLouvain Saint-Louis ce 9 octobre[6] a pris une valeur symbolique forte. Cet événement soulignait la contribution d'Unia dans la lutte contre le racisme et la promotion de l'inclusion depuis 1993.
En effet, Unia a été créé en 2013, succédant au « Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme », fondé quant à lui en 1993.

Lors de cet événement, on célébrait des parcours de lutte contre les injustices avec une forte présence du monde associatif, académique et étudiant.

Il a été rappelé qu'à travers ses fonctions et ses actions, Unia travaille autour d'un vivre-ensemble pluraliste et un équilibre entre droits individuels et intérêt général. Elle joue un rôle clé dans la mise en œuvre, le suivi et la promotion des normes européennes en matière d'égalité, de non-discrimination et de droits fondamentaux.

Patrick Charlier, directeur d'Unia, s'exprimait en ce sens : « (…) Il s'agit d'une lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. Les menaces futures doivent être reliées à une perspective plus large, s'appuyant sur deux piliers essentiels de tout État démocratique : le respect de l'État de droit et la protection des droits humains, incluant la protection des minorités.

Par défaut, nous vivons dans un contexte libéral écrasant, avec la fermeture d'universités, l'affaiblissement de la société civile, des tensions nationalistes et xénophobes, et des organisations LGBTQ+ limitées dans leurs moyens et mandats. Il existe encore des discriminations, et il est essentiel de rappeler les obligations de l'État de droit, notamment pour le traitement des files d'attente des demandeurs d'asile et les conditions de détention, conformément aux minima européens (…) ».

Cet évènement pointait avec une certaine d'émotion le contraste évoqué en introduction. Face aux nombreux défis à continuer à relever et ce signal institutionnel brutal avec la

[5] Pour comprendre l'origine et le sens de l'honoris causa : https://www.uclouvain.be/fr/events/docteur-honoris-causa
[6] L'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles remet un doctorat honoris causa à Unia
L'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles remet un doctorat honoris causa à Unia | Université catholique de Louvain

fragilisation d'Unia via son financement, une reconnaissance symbolique et honorifique mettant en lumière la force d'Unia est loin d'être anodine.

Cette tension illustre un paradoxe : le monde académique valorise les combats contre les discriminations, mais le gouvernement fragilise en même temps les outils publics qui permettent de les protéger et de les renforcer.

Enjeux pour la démocratie et l'éducation permanente

Nous le savons, la lutte contre les discriminations ne repose pas uniquement sur la législation. Elle nécessite aussi des institutions capables d'écouter, d'accompagner, d'analyser et d'alerter. Lorsqu'elles sont affaiblies, ce sont les citoyennes et les citoyens les plus vulnérables qui en paient le prix.

Cette « situation » éveille en qualité d'association l'expression d'une alerte et d'une vigilance. Il y a lieu d'informer et permettre une compréhension des mécanismes institutionnels au large public. Elle montre aussi l'importance de parvenir à construire un regard critique sur les politiques publiques. Aussi, elle nous pousse à militer via un engagement actif dans la défense des droits fondamentaux, et cela peut (doit) se faire par différents canaux.

Affaiblir Unia, c'est toucher en plein cœur la qualité de notre démocratie à travers, concrètement, moins de recours accessibles, moins de prévention et médiation, moins d'analyses pour comprendre comment évoluent les discriminations mais aussi moins de visibilité des services qui peuvent être rendu aux victimes. Victimes dont le nombre ne descend pas !

La mobilisation des conseils d'avis par exemple rappelle que l'enjeu n'est pas seulement budgétaire, mais bien politique, social et symbolique, et interroge justement sur la manière dont notre société choisit de défendre l'égalité et la justice.

Conclusion

La réduction budgétaire infligée à Unia ne constitue pas seulement un ajustement financier dans une politique d'austérité. Elle interroge le rapport de notre société à l'égalité, aux droits fondamentaux et à la protection des personnes les plus vulnérables. Fragiliser une institution dont la mission est précisément de garantir ces droits revient à créer davantage d'inégalités d'accès à la justice, à la prévention et à la lutte contre toutes les formes de discriminations.

Comme l'ont rappelé les conseils d'avis, les associations et les acteurs de terrain, les discriminations ne disparaissent pas par volonté politique ou par déclarations symboliques. Elles nécessitent des outils capables d'écouter, d'analyser, de former, de médiatiser et d'interpeller. À cet égard, affaiblir Unia revient à affaiblir les garde-fous démocratiques qui protègent celles et ceux déjà exposés aux inégalités.

La reconnaissance honorifique décernée à Unia par l'UCLouvain Saint-Louis révèle que la société civile, le monde académique ainsi que les citoyennes et les citoyens perçoivent

clairement l'importance de son action. Ce contraste doit nous alerter : il ne suffit pas d'honorer les institutions qui défendent la justice, il faut leur donner les moyens concrets d'agir.

En tant qu'association engagée, Esenca réaffirme la nécessité de soutenir des structures indépendantes et dotées de moyens suffisants pour accompagner les victimes, objectiver les discriminations et éclairer les décisions politiques.

Face aux reculs annoncés, nous continuerons à porter cette vigilance, à informer, à documenter, et à défendre les droits fondamentaux. Car une démocratie solide est celle qui crée les conditions permettant à chacune et chacun d'exercer pleinement ses droits fondamentaux, dans un cadre réellement juste et inclusif.

Pour citer cette production

MESSAOUDI, Ouiam (2025). « Unia à la croisée des chemins », Analyse Éducation Permanente, Esenca.
URL : www.Esenca.be

Esenca

Esenca défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Un travail d'information, de communication et d'interpellations

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handyalogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handyalogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

Une reconnaissance en Éducation Permanente

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

Un label communal : Handycity®

Handycity® est un label visant à encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.

Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, Esenca s'adapte aux réalités des communes tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

Handycity® est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) tous les 6 ans aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

Des formations

Les formations que nous proposons couvrent de nombreux domaines : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers. Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un contenu adapté à vos réalités et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne. Nous pouvons également dispenser ces formations au sein de vos structures et à la demande.

Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

Contact

Tél : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE